

## **1. Préambule**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de mise à disposition de la plateforme PLANY, réalisées par la société NETDEV SAS, immatriculée au RCS d'Annecy sous le n° 821 385 846, dont le siège social est 8 avenue du Pré Closet, à Annecy-le-Vieux (ci-après « Netdev »), livrées et facturées en France Métropolitaine. Elles prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation expresse et formelle de la société NETDEV.

L'annulation d'une clause de ces conditions générales n'affectera pas la validité des conditions générales dans leur ensemble. Les stipulations des présentes conditions générales ne sauraient être modifiées par des stipulations contraires, sans l'accord exprès et écrit des parties.

NETDEV se réserve la possibilité d'adapter, de modifier ou de mettre à jour, à tout moment les conditions générales de vente. En cas d'adaptation, de modification ou de mise à jour, seront appliquées les conditions générales de vente en vigueur au jour de la passation de la commande.

### **Chapitre 1 : Clauses applicables à la souscription à la plateforme PLANY**

## **2. Souscription à la plateforme PLANY**

PLANY est une solution logicielle créée par la société NETDEV, se matérialisant par une plateforme accessible en ligne, hébergée par la société NETDEV, mettant en relation des agences d'évènementiel et des hôtes/hôtes.

La souscription à la plateforme PLANY se fait exclusivement sous forme d'abonnement, dans les conditions précisées sur le devis signé le Client, pour une durée indéterminée. L'accès à la plateforme PLANY se fait dans les conditions décrites dans les CGU -> <https://netdev.planyapp.io/cgv-cgu>

## **3. Formation à la plateforme PLANY**

La société NETDEV propose une formation à l'utilisation de la plateforme PLANY.

### **3.1 Modalités d'inscription**

Pour s'inscrire à cette formation, le Client précise à la société NETDEV la date choisie et le nombre de stagiaires. A réception du bulletin d'inscription, la société NETDEV adressera au Client une Convention de Formation, telle que prévue par la loi. Le contrat sera formé lors de l'envoi, par le Client, à la société NETDEV, d'un exemplaire de la Convention dûment régularisée par ses soins.

Une confirmation d'inscription reprenant toutes les informations utiles (les horaires, le lieu, le déroulement du stage) sera adressée à chaque participant inscrit par le Client.

Toute inscription à une formation dispensée par la société NETDEV suppose que le Client accepte le contenu du stage décrit dans la Convention de formation ou le devis et qu'il accepte les présentes conditions générales de vente. Aucune inscription directe sur le lieu de la formation ne sera acceptée.

### **3.2 Modalités de paiement**

Le prix de la formation est inclus dans le devis proposé et payable lors de l'inscription à la formation. Ce prix est forfaitaire et couvre les frais pédagogiques, la documentation, ainsi que les éventuels pauses et/ou repas du formateur.

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à la société NETDEV.

Les factures seront alors transmises par la société NETDEV à l'OPCA, qui informera celui-ci des modalités spécifiques de règlement.

En tout état de cause le Client s'engage à verser à la société NETDEV le complément entre le coût total des actions de formations mentionné dans le devis et le montant pris en charge par l'OPCA, ou tout autre organisme.

Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à la société NETDEV au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, la société NETDEV se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Si l'OPCA ne finance que partiellement le coût de la formation, une seconde convention pourra être signée et le reliquat sera facturé au Client.

Dans cette hypothèse, une facture sera émise à l'issue de la formation. Au cas où les frais de formation ne seraient pas réglés par l'organisme payeur désigné par le Client, la société NETDEV se réserve le droit de les réclamer au Client solidairement débiteur à son égard.

### **3.3 Débit et remplacement d'un stagiaire**

En cas de débit signifié par le Client à la société NETDEV au moins 15 jours avant le démarrage de la formation, la société NETDEV offre au Client la possibilité :

- de repousser l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, et après accord éventuel de l'OPCA,
- de remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCA.

### **3.4 Annulation, absence ou interruption d'une formation**

Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par la société NETDEV. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de la société NETDEV distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCA.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à la société NETDEV.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, la société NETDEV se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 30 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation – Hormis frais déjà engagé pour le déplacement
- si l'annulation intervient entre 30 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation

### **3.5 Annulation ou modification de la formation par la société NETDEV**

Afin d'assurer une meilleure organisation de ses formations, la société NETDEV se réserve le droit de modifier les horaires ou les dates de formation. Dans ce cas, le Client sera prévenu par téléphone, mail, ou courrier et pourra s'il le souhaite annuler son inscription.

La société NETDEV se réserve en outre le droit de changer d'intervenant.

### **3.6 Attestation de stage**

A l'issue de la formation, une attestation de stage sera adressée au Client pour chaque stagiaire.

### **3.7 Propriété des formations**

L'inscription à une formation vaut pour le stagiaire engagement de confidentialité à l'égard de tout document ou matériel pédagogique remis dans le cadre ou à l'occasion de la formation. La reproduction, le prêt, la location et plus généralement toute utilisation ou toute diffusion à but commercial ou non des supports de cours remis au stagiaire sont expressément interdits, sauf autorisation écrite de la part de la société NETDEV.

### **3.8 Données personnelles**

La société NETDEV collecte des données personnelles concernant les stagiaires s'inscrivant à une formation, la collecte et le traitement de ces données étant nécessaires à l'exécution du contrat, afin de permettre aux stagiaires de suivre la formation choisie.

Les données personnelles des stagiaires ne sont pas cédées à des tiers. Elles peuvent être transmises par la société NETDEV à certaines catégories de destinataires identifiés, tels que les intervenants dans les formations, dans des conditions encadrées.

Ces données sont conservées pendant la durée nécessaire afin de respecter les obligations légales et réglementaires s'imposant à la société NETDEV.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en matière de protection des données personnelles, le stagiaire dispose des droits suivants :

- un droit de rectification, de mise à jour, de limitation, et de suppression des données le concernant, en écrivant à l'adresse électronique **privacy@plany.fr** ;
- un droit d'accès aux données le concernant, et un droit à la portabilité de ses données, en écrivant à l'adresse électronique **privacy@plany.fr** . La société NETDEV pourra dans ce cas demander une preuve de l'identité du stagiaire afin d'en vérifier l'exactitude ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

La société NETDEV met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles afin de protéger les données personnelles des stagiaires contre les altérations, destructions et accès non autorisés à ces données.

## **4. Prérequis technique**

L'utilisation de la plateforme PLANY nécessite une connexion à internet, aux frais du Client.

Pour une utilisation optimale, les utilisateurs devront disposer, au minimum, d'un navigateur de dernière ou avant-dernière génération, sachant qu'Internet Explorer présente des incompatibilités.

En tout état de cause, les utilisateurs restent responsables de leur environnement informatique et de la compatibilité de leur matériel avec l'utilisation de la plateforme PLANY.

## **5. Personnalisation de la plateforme PLANY**

Le Client peut demander la personnalisation de la plateforme PLANY afin que celle-ci corresponde notamment à la charte graphique du Client. A cette fin, le Client s'engage à fournir à la société NETDEV, à titre strictement confidentiel :

- son éventuel cahier des charges ;

- les moyens matériels, techniques humains, ainsi que tous les éléments nécessaires à la l'intégration des données du Client sur la plateforme PLANY et à la personnalisation choisie.

A réception de ces éléments, dans un délai indicatif de 10 jours, la société NETDEV établira une version personnalisée de l'accès à la plateforme PLANY, qui sera soumise à la validation du Client. Tout retard dans l'exécution de la prestation dû à un défaut de collaboration de la part du Client ne pourra être imputé à la société NETDEV.

Dans un délai de 5 jours le Client validera le projet ou émettra des réserves sur celui-ci. Si le Client n'a émis aucune réserve dans le délai précité, la version personnalisée soumise au Client sera considérée comme validée.

Si le Client émet des réserves lors de la réception, la société NETDEV disposera d'un délai de 2 semaines afin de prendre en compte les réserves. La personnalisation de la plateforme PLANY sera alors soumise à nouveau au Client une fois les modifications apportées, ce dernier disposant d'un délai de 2 semaines à compter de la soumission de la version modifiée par la société NETDEV pour la valider. Si la prestation de personnalisation n'est pas acceptée par le Client, celle-ci fera l'objet d'un remboursement à ce dernier dans un délai de 30 jours.

Il est expressément prévu que la personnalisation de la plateforme PLANY ne peut intervenir que pour certaines fonctionnalités, qui sont d'ordre essentiellement esthétiques. Le Client s'engage à faire part de ses souhaits de personnalisation à la société NETDEV avant la signature du devis, afin que la société NETDEV puisse apprécier si elle peut prendre en charge la réalisation de ces éléments dans le cadre de l'abonnement. A défaut, si un développement spécifique est nécessaire, ce développement spécifique plus complexe fera l'objet d'un contrat de développement séparé.

## **6. Propriété intellectuelle**

La plateforme PLANY, les développements spécifiques aux fins de personnalisation ainsi que l'ensemble des contenus mis à disposition sur la plateforme PLANY sont la propriété exclusive de la société NETDEV et ne peuvent être utilisés par le Client sans autorisation expresse.

## **7. Données personnelles**

Le Client est seul responsable des traitements de données personnelles utilisés dans le cadre de l'utilisation de la plateforme PLANY et en demeure le propriétaire exclusif. Il s'engage à ce titre à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables à la protection des données personnelles. Il est rappelé qu'il appartient au Client de recueillir tout consentement nécessaire auprès des personnes physiques concernées, ainsi que de les informer des traitements opérés.

Le Client est seul responsable du traitement des demandes de droit d'accès, de rectification, de limitation, de retrait du consentement, d'effacement, de ne pas faire l'objet d'une décision exclusivement automatisée, de portabilité et d'opposition pouvant être exercés par les personnes concernées.

La société NETDEV agit en qualité de sous-traitant des données personnelles, pour le compte du Client et sur instructions de ce dernier, exclusivement aux fins de fournir les services auxquels le Client a souscrit, à savoir en l'espèce la mise en relation entre le Client et des hôtesse/hôtes, et l'hébergement des données par le biais de la plateforme PLANY. La société NETDEV s'engage à garder les données personnelles fournies par le Client confidentielles, et à mettre en place des mesures de sécurité techniques, organisationnelles et physiques afin de protéger les données. La liste des mesures mises en place par la société NETDEV, mise à jour régulièrement, peut être fournie sur demande du Client.

En cas d'atteinte aux données personnelles fournies par le Client dans le cadre de l'utilisation de la plateforme PLANY qui serait liée à la sécurité de la plateforme PLANY, la société NETDEV s'engage à alerter dans les meilleurs délais le Client, afin de lui permettre de procéder aux éventuelles notifications nécessaires à la CNIL et/ou aux personnes concernées, et apportera son assistance au Client à cette fin.

Le Client s'oblige à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter qu'un dommage quelconque ne résulte pour lui d'une atteinte à ses données.

La société NETDEV s'engage à ne communiquer les données personnelles fournies par le Client à aucun tiers hormis ceux auxquels il est strictement nécessaire de transmettre les données en exécution des prestations, dès lors que ceux-ci sont expressément portés à la connaissance du Client et soumis à une obligation de confidentialité. La société NETDEV s'engage à n'effectuer aucun transfert de données du Client en dehors de l'Union Européenne, hormis vers un pays tiers présentant un niveau de protection adéquat au sens des autorités de contrôle ou vers un sous-traitant autorisé par le Client et signataire de clauses contractuelles types édictées par les autorités européennes ou autre document équivalent.

Sur demande du Client, la société NETDEV restituera lesdites données, dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception de la demande, sans préjudice de l'obligation pour le Client d'assurer la sauvegarde des données. La société NETDEV s'engage à détruire toute donnée personnelle fournie par le Client à première demande de ce dernier, et en toute hypothèse dans un délai de 6 mois à compter de l'expiration du Contrat ou en cas de résiliation de ce dernier.

## **8. Accessibilité de la plateforme PLANY et dysfonctionnements**

La société NETDEV s'engage à produire ses meilleurs efforts pour que la plateforme PLANY soit accessible et opérationnelle à tout moment. Toutefois, la société NETDEV est tenue, à cet égard, à une obligation de moyens et non de résultat, la société NETDEV n'offrant aucune garantie de continuité de ses services.

En particulier, la société NETDEV se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à l'espace Client de la plateforme PLANY pour des raisons de maintenance, curative et/ou évolutive. Toutefois, la société NETDEV s'engage à faire ses meilleurs efforts pour limiter au maximum le temps d'interruption.

En outre, le Client déclare qu'il connaît bien Internet et en accepte les limites comme les contraintes. En particulier, il reconnaît que :

- la fiabilité des transmissions est aléatoire en raison, notamment, du caractère hétérogène des infrastructures et réseaux sur lesquelles elles circulent et que en particulier, des pannes ou saturations peuvent survenir ;
- des restrictions d'accès à certains réseaux peuvent exister et être conditionnées à la conclusion d'accord spécifique ;

- les internautes peuvent connecter leur équipement informatique en tout lieu et peuvent le cas échéant, notamment, détourner, disséminer, altérer, détruire ou falsifier des données, logiciels et/ou contenus circulant sur l'Internet, et ce malgré la mise en place de procédures de contrôle d'accès, notamment, par mot de passe ou autre code d'accès. En conséquence, il appartient Client de prendre toute mesure qu'il jugera appropriée pour assurer la sécurité de leur équipement et de leurs propres données, logiciels ou autres, notamment, de la contamination par tout virus et/ou de tentative d'intrusion dont ils pourraient être victimes ;
- tout équipement utilisé pour la connexion sur l'espace Client de la plateforme PLANY est et reste sous l'entière responsabilité du Client.

#### **9. Garantie**

La société NETDEV ne fournit d'autre garantie que le bon fonctionnement de la plateforme PLANY conformément aux fonctionnalités décrites dans la présentation faite au Client. Cette garantie est soumise à l'utilisation de la plateforme PLANY avec un navigateur à jour, dans sa dernière version proposée.

La garantie de la société NETDEV ne saurait être recherchée pour défauts, dommages et/ou détériorations provoqués par une cause ou un accident extérieur, par le fait d'un tiers, ou un cas de force majeure.

De même, la garantie de la société NETDEV ne pourra être recherchée en cas de non-respect des conditions d'utilisation de la plateforme PLANY quelles qu'elles soient. Il appartient au Client de s'assurer du respect desdites conditions.

Toute garantie autre que celles expressément visées au présent article est expressément exclue.

#### **10. Responsabilité**

La société NETDEV est responsable de ses prestations conformément aux règles de droit commun et se trouve soumise à une obligation de moyens.

L'application des corrections par la société NETDEV sur la plateforme PLANY pourra causer une indisponibilité de celle-ci, sans que la responsabilité de la société NETDEV ne puisse être recherchée à ce titre. La société NETDEV avertira en amont le Client de son intervention.

La société NETDEV est responsable des dommages matériels directs qui seraient causés au Client du fait d'un comportement fautif imputable à la société NETDEV, à l'exclusion de tout dommage immatériel et/ou indirect.

Les dommages matériels causés par la société NETDEV sont susceptibles d'être indemnisés dans la limite expresse du montant total de la garantie de l'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle de cette dernière souscrite auprès de la Compagnie HISCOX, établi sous le N° RCP0288497, pour chaque sinistre, au titre de son activité, communicable sur demande écrite du Client.

La plateforme PLANY fournit au Client des trames de documentation, contrats de travail, devis, factures et autres documents, qui ne sont fournies qu'à titre indicatif, le Client étant seul responsable de la conformité de la trame qu'il souhaite utiliser aux dispositions légales et réglementaires applicables. Le Client demeure seul responsable de son utilisation de la plateforme PLANY et des différentes fonctionnalités prévues.

Enfin, la société NETDEV ne pourra être tenue responsable de dysfonctionnements de la plateforme PLANY qui ne lui seraient pas imputables directement, ou d'une défaillance des opérateurs des réseaux de communication sur Internet et en particulier du ou des fournisseurs d'accès du Client.

#### **11. Maintenance**

La « Maintenance » désigne une prestation qui permet de bénéficier des correctifs logiciels apportés par la société NETDEV à la plateforme PLANY.

La « Mise à jour » est un changement de version, permettant au Client de bénéficier, non seulement des correctifs logiciels, mais également de nouvelles fonctionnalités.

La société NETDEV fournit cette Maintenance et ces Mises à jour dans le cadre de la souscription à la plateforme PLANY. Toute difficulté rencontrée dans le cadre de l'utilisation de la plateforme PLANY pourra être remontée à la société NETDEV par le biais du service téléphonique de la société NETDEV ou par email à [support@plany.fr](mailto:support@plany.fr), tous les jours ouvrés, de 8 h à 18 h 30, heure de France métropolitaine, hors jours fériés français.

#### **12. Conditions de paiement**

Les factures sont émises mensuellement, en début de mois. L'accès à la plateforme PLANY est soumis au paiement préalable de la facture pour le mois à venir.

Le règlement des factures se fait obligatoirement par prélèvement SEPA initié par Netdev.

#### **13. Résiliation de l'abonnement à la plateforme PLANY**

La souscription étant à durée indéterminée, l'abonnement peut être résilié par chacune des parties à tout moment, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation sera effective à la fin du mois en cours au jour de la réception de la lettre recommandée.

Le Client n'a pas besoin de motif pour résilier son abonnement. La résiliation par la société NETDEV pourra se faire pour l'un des motifs suivants :

- Le Client n'a pas réglé le montant dû à échéance : l'abonnement est alors suspendu et un email adressé au Client afin de l'avertir que tout défaut de règlement sous huitaine entraînera la résiliation de l'abonnement ;
- L'utilisation de la plateforme PLANY par le Client est non conforme aux Conditions Générales d'Utilisation ;

- L'utilisation de la plateforme PLANY par le Client contrevient aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles ou toute loi ou réglementation applicable aux données personnelles en France.

#### **14. Conséquences de la résiliation de l'abonnement à la plateforme PLANY**

En cas de résiliation, l'accès à la plateforme PLANY est suspendu.

Les données enregistrées par le Client sur son compte PLANY sont supprimées à l'issue d'un délai de 6 mois. Si le Client le souhaite, il peut demander la restitution des données qu'il a enregistrées sur la plateforme PLANY dans ce délai, la société NETDEV s'engageant à lui restituer l'intégralité des données telles qu'enregistrées au jour de la dernière sauvegarde sur un support durable dans un délai de 8 jours à compter de la demande.

### **Chapitre 2 : Clauses communes à toutes les prestations fournies par la société NETDEV**

#### **15. Survenance d'un cas de force majeure**

Dans l'hypothèse de la survenance d'un cas de force majeure venant empêcher l'exécution de ses obligations par la société NETDEV, le contrat sera immédiatement suspendu, à compter de la notification adressée par la société NETDEV au Client, par courrier électronique ou par lettre recommandée AR.

La société NETDEV informera le Client de la cessation de l'évènement empêchant l'exécution du contrat, par courrier électronique ou par lettre recommandée AR, et le contrat reprendra immédiatement à la date de cette notification.

Si un tel évènement venait à se prolonger au-delà d'un mois après la date de notification, le contrat de maintenance serait considéré résilié de plein droit et les parties libérées de leurs obligations, dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

On entend par cas de force majeure tout évènement rendant soit impossible, soit manifestement plus difficile l'exécution d'une obligation en raison du caractère imprévisible, irrésistible et extérieur de cet évènement, conformément à l'article 1218 du Code civil, tels que incendies, inondations, paralysies des voies de transports routiers ou autres, ruptures de fourniture d'énergies, défaillance des réseaux de télécommunications et des réseaux informatiques, ... ainsi que tout autre évènement considéré par la loi ou la jurisprudence comme un cas de force majeure.

#### **16. Intégralité des engagements**

Il est formellement convenu que toute tolérance ou renonciation d'une des parties, dans l'application de tout ou partie des engagements prévus au présent contrat, quelles que puissent en être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification du présent contrat ni générer un droit quelconque.

Le présent contrat représente l'intégralité des engagements existant entre les parties.

Il remplace et annule tout engagement oral ou écrit antérieur relatif à l'objet du présent contrat.

#### **17. Divisibilité des clauses**

La nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité de l'une quelconque des stipulations du présent contrat n'emporte pas nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité des autres stipulations, qui conserveront tous leurs effets.

Les parties pourront d'un commun accord, convenir de remplacer ou de modifier la ou les stipulations invalidées.

#### **18. Loi applicable et juridiction compétente**

Les parties conviennent que les présentes conditions et leurs conséquences sont soumises au droit français. La langue des présentes et des relations entre les parties est le français.

En cas de litige, seul sera compétent le tribunal matériellement compétent dans le ressort duquel le siège de NETDEV est établi, soit le Tribunal de Commerce d'Annecy, même en cas de référé et nonobstant pluralité d'instances ou de parties, ou d'appel en garantie.

### **Chapitre 3 : Clauses applicables à la souscription du service complémentaire de signature électronique**

#### **19. Service géré par l'autorité de certification Certeurop**

Concernant la souscription au service de signature électronique, la société NETDEV a confié cette gestion au tiers de confiance CertEurop qui est déclaré et enregistré comme autorité de certification dans ce domaine et immatriculée au RCS de Paris sous le n° 434 202 180, dont le siège social est situé 26 Rue du Faubourg Poissonnière 75010 PARIS.

L'intégralité du système de signature électronique est donc confié et géré par cette entité qui possède les certifications à cet effet.

L'accès au service et les conditions applicables pour ce module dépendent directement des conditions générales d'utilisation du service Certeurop disponible et consultable sur leur site au lien suivant → <https://www.certeurope.fr/conditions-dutilisation/>. Aussi en cas de contestation, de litige, ou tout autres réclamations concernant les signatures électronique, le client devra s'adresser directement au tiers de confiance qu'est la société Certeurop.

**20. Modalités d'abonnement et de facturation**

L'abonnement au service est proposé par la société NETDEV. Selon l'abonnement souscrit, le service donne droit à un nombre maximum de signature électronique défini dans le devis validé associé au pack proposé. Ce volume est utilisable sur une année à partir de la première échéance de facturation jusqu'à la dernière soit M+11.

Dans le cas où le volume total de signatures électronique ne serait pas atteint au bout d'une année, aucun remboursement des signatures électroniques non utilisées ne pourra être proposé ni aucun report sur le contrat de l'année d'après.

En cas de dépassement du seuil maximum de signature électroniques souscrit, le passage sur un pack supérieur pourra être proposé. Dès lors la nouvelle tarification s'appliquera selon le nouveau pack choisis et cette tarification s'appliquera pour le nouveau volume de signature électronique souscrit.

L'abonnement permettant un accès au module de signature électronique selon le pack choisi est prélevé à fréquence mensuelle. Cet abonnement permettant l'accès à un volume de signature électronique utilisable sur l'année, la période d'engagement pour chaque nouvel abonnement et/ou renouvellement d'abonnement engage le client pur une période de 1 année minimum soit 12 mois de prélèvement au tarifs conclu.

L'abonnement annuel se renouvelle automatiquement à chaque date d'anniversaire et engage à nouveau le client pour un engagement de 1 année. En cas de souhait de résiliation du contrat, il est impératif de faire parvenir la demande auprès de la société NETDEV 1 mois minimum avant la date d'anniversaire du contrat.

**Fait à :**

**Le :**

**Nom / Prénom / Qualité signataire :**

**Signature :**